

TG/175/2(proj.)
ORIGINAL: anglais
DATE: 2000-02-23

INTERNATIONAL UNION FOR THE PROTECTION OF NEW VARIETIES OF PLANTS UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES INTERNATIONALER VERBAND ZUM SCHUTZ VON PFLANZEN-ZÜCHTUNGEN UNIÓN INTERNACIONAL PARA LA PROTECCIÓN DE LAS OBTENCIONES VEGETALES



PRINCIPES DIRECTEURS

POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN

DES CARACTÈRES DISTINCTIFS, DE L'HOMOGÉNÉITÉ ET DE LA STABILITÉ

ANIGOSANTHE DE MANGLES

(Anigozanthus Labill.)

Ces principes directeurs doivent être interprétés en relation avec le document TG/1/2, qui contient des explications sur les principes généraux qui sont à la base de leur rédaction.

TG/175/2(proj.) Anigosanthe de Mangles, 2000-02-23 -2-

SOMM	I <u>AIRE</u>	<u>PAGE</u>
I.	Objet de ces principes directeurs d'examen	3
II.	Matériel requis.	3
III.	Conduite de l'examen	3
IV.	Méthodes et observations	3
V.	Groupement des variétés	4
VI.	Caractères et symboles	5
VII.	Tableau des caractères.	6
VIII.	Explications du tableau des caractères	12
IX.	Littérature	15
X.	Ouestionnaire technique	16

I. Objet de ces principes directeurs d'examen

Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés de *Anigozanthus* Labill. à multiplication végétative de la famille des hémodoracées et à leurs hybrides.

II. Matériel requis

1. Les autorités compétentes décident de la quantité de matériel végétal nécessaire pour l'examen de la variété, de sa qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet du matériel provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été dûment accomplies. La quantité minimale recommandée de matériel végétal est de :

10 jeunes plantes.

- 2. Le matériel végétal doit être manifestement sain, vigoureux et indemne de tous parasites ou maladies importants.
- 3. Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'il a été traité, le traitement appliqué doit être indiqué en détail.

III. Conduite de l'examen

- 1. L'examen demande en règle générale un cycle de végétation. Lorsqu'il subsiste un doute sur la distinction ou l'homogénéité après un cycle de végétation, l'examen est poursuivi pendant un second cycle.
- 2. Les essais doivent être conduits en un seul lieu. Si ce lieu ne permet pas de faire apparaître certains caractères importants de la variété, celle-ci peut être étudiée dans un autre lieu.
- 3. Les essais doivent être conduits dans des conditions normales de culture. La taille des parcelles doit être telle que l'on puisse prélever des plantes ou parties de plantes pour effectuer des mesures ou des dénombrements sans nuire aux observations ultérieures qui doivent se poursuivre jusqu'à la fin du cycle de végétation. Chaque essai doit porter sur un total de 10 plantes. On ne peut utiliser des parcelles séparées, destinées l'une aux observations et l'autre aux mesures, que si elles sont soumises à des conditions de milieu similaires.
- 4. Des essais additionnels peuvent être établis pour certaines déterminations.

IV. Méthodes et observations

1. Toutes les observations par mesure ou dénombrement doivent être effectuées sur 10 plantes ou 10 parties de plantes, à raison d'une partie par plante, lorsque les cinq premières fleurs se sont ouvertes sur l'inflorescence dominante.

- 2. Pour l'évaluation de l'homogénéité, il faut appliquer une norme de population de 1% avec une probabilité d'acceptation d'au moins 95%. Pour un échantillon de 10 plantes, le nombre maximal de plantes aberrantes toléré sera de 1.
- 3. La ramification doit être déterminée sur la tige florale dominante.
- 4. Les mesures et les observations relatives à la feuille doivent être effectuées sur la feuille adulte la plus longue de la pousse portant la tige florale dominante. Le port de la feuille doit être observé à la base de celle-ci. La largeur de la feuille doit être mesurée au point le plus large. La courbure de la feuille doit être observée au niveau du tiers médian de la feuille. Les observations doivent porter sur la feuille indiquée au caractère (4).
- 5. Le nombre de fleurs sur l'inflorescence ne doit comprendre que les fleurs de plus de 3 mm.
- 6. La largeur en coupe transversale du tube du périanthe doit être observée à la base des lobes du périanthe.
- 7. Étant donné les variations de la lumière solaire, les déterminations de la couleur avec un code de couleurs doivent être faites dans une enceinte avec une lumière artificielle ou au milieu de la journée dans une pièce sans rayon de soleil direct. La distribution spectrale de la source de lumière artificielle doit être conforme à la norme CIE de la lumière du jour définie conventionnellement D 6500 et rester dans les limites de tolérance du "British Standard 950", partie I. Les déterminations doivent être faites en plaçant la partie de plante sur un fond de papier blanc. Pour déterminer la couleur des poils, retirer les poils, les placer sur un fond de papier blanc et les éclairer avec une lumière naturelle. Agrandir 10 fois. Ne pas tenir compte de la couleur des poils dans le tiers situé vers la base.

V. Groupement des variétés

- 1. La collection des variétés à cultiver doit être divisée en groupes pour faciliter la détermination de la distinction. Les caractères à utiliser pour définir les groupes sont ceux dont on sait par expérience qu'ils ne varient pas, ou qu'ils varient peu, à l'intérieur d'une variété. Les différents niveaux d'expression doivent être assez uniformément répartis dans la collection.
- 2. Il est recommandé aux autorités compétentes d'utiliser les caractères ci-après pour le groupement des variétés :
 - a) Plante : hauteur (y compris les inflorescences) (caractère 1)
 - b) Inflorescence: ramification (caractère 10)
 - c) Lobes du périanthe : courbure (caractère 23)
 - d) Groupe de couleur de la fleur : en fonction de la couleur des poils au niveau du tiers médian du tube du périanthe

TG/175/2(proj.) Anigosanthe de Mangles, 2000-02-23

Gr. 1: vert Gr. 2: jaune Gr. 3: orange Gr. 4: rouge Gr. 5: rose

Gr. 6 : pourpre grisâtre Gr. 7 : pourpre foncé

VI. Caractères et symboles

- 1. Pour évaluer les possibilités de distinction, l'homogénéité et la stabilité, on doit utiliser les caractères indiqués dans le tableau des caractères, avec leurs différents niveaux d'expression.
- 2. En regard des différents niveaux d'expression de chaque caractère figurent des notes (chiffres) destinées au traitement électronique des données.

3. <u>Légende</u>:

- (*) Caractères qui doivent être utilisés pour toutes les variétés, à chaque cycle de végétation au cours duquel les essais sont réalisés, et qui doivent toujours figurer dans la description de la variété, sauf si le niveau d'expression d'un caractère précédent ou les conditions de milieu régionales le rendent impossible.
- (+) Voir l'explication du tableau des caractères au chapitre VIII.

Table of characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tabla de caracteres

VII.

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
1. (*)	Plant: height (including inflorescences)	Plante: hauteur (y compris les inflorescences)	Pflanze: Höhe (einschließlich Blütenstände)	Planta: altura (incluida las inflorescencias)		
	short	basse	niedrig	baja	Firefly	3
	medium	moyenne	mittel	media	Dwarf Delight	5
	tall	haute	hoch	alta	Red Cross	7
2.	Plant: number of inflorescences	Plante: nombre d'inflorescences	Pflanze: Anzahl Blütenstände	Planta: número de inflorescencias		
	few	petit	gering	bajo	Regal Claw	3
	medium	moyen	mittel	medio	Regal Red	5
	many	grand	groß	alto	Red Cross	7
3.	Leaf: length	Feuille: longueur	Blatt: Länge	Hoja: longitud		
	short	courte	kurz	corta	Firefly	3
	medium	moyenne	mittel	media	Velvet Harmony	5
	long	longue	lang	larga	Red Cross	7
4.	Leaf: width	Feuille: largeur	Blatt: Breite	Hoja: anchura		
	narrow	étroite	schmal	estrecha	Pink Joey	3
	medium	moyenne	mittel	media	Ruby Jools	5
	broad	large	breit	ancha	Red Cross	7
5. (*)	Leaf: attitude	Feuille: port	Blatt: Haltung	Hoja: porte		
	erect	dressé	aufrecht	erecta	Joey Rouge	1
	semi-erect	demi-dressé	halbaufrecht	semierecta	Twilight	2
	spreading	étalé	waagerecht	rastrero	Pixie Paw	3

TG/175/2(proj.) Kangaroo Paw/Anigozanthos/Känguruhblume/Anigozanthos, 2000-02-23

,	_	
1	7	

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
6.	Leaf: degree of curvature	Feuille: degré de courbure	Blatt: Stärke der Krümmung	Hoja: grado de curvatura		
	straight	nulle	gerade	nula	Bush Glow	1
	slightly curved	légèrement arquée	leicht gebogen	ligera	Bush Ruby	2
	strongly curved	fortement arquée	stark gebogen	fuerte		3
7.	Leaf: color	Feuille: couleur	Blatt: Farbe	Hoja: color		
	grey green	gris-vert	graugrün	verde-gris	Bush Emerald	1
	green	vert	grün	verde	Bush Glow	2
	purplish green	vert-pourpâtre	purpurgrün	verde púrpura		3
8.	Leaf: glaucosity	Feuille: glaucescence	Blatt: Bereifung	Hoja: cerosidad		
	weak	faible	gering	débil		3
	medium	moyenne	mittel	media		5
	strong	forte	stark	fuerte		7
9.	Leaf: degree of hairiness of margin	Feuille: densité de la pilosité du bord	Blatt: Stärke der Behaarung des Randes	Hoja: grado de vellosidad del borde		
	absent or very weakly expressed	absente ou très faible ment exprimée	fehlend oder sehr gering ausgeprägt	ausente o expresado muy débilmente	Bush Emerald	1
	weakly expressed	faiblement exprimée	gering ausgeprägt	expresado débilmente		2
	strongly expressed	fortement exprimée	stark ausgeprägt	expresado fuertemente		3
10. (*)	Inflorescence: ramification	Inflorescence: ramification	Blütenstand: Verzweigung	Inflorescencia: ramificación		
	absent	absente	fehlend	ausente	Bush Emerald	1
		présente				

TG/175/2(proj.) Kangaroo Paw/Anigozanthos/Känguruhblume/Anigozanthos, 2000-02-23

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
11. (+)	Inflorescence: degree of ramification	Inflorescence: degré de ramification	Blütenstand: Grad der Verzweigung	Inflorescencia: grado de ramificación		
	primary	primaire	einfach	primaria	Bush Nugget	1
	secondary	secondaire	zweifach	secundaria	Bush Glow	2
	tertiary	tertiaire	dreifach	terciaria	Bush Ember	3
12.	Inflorescence: length of lowest lateral	Inflorescence: longueur de la pousse latérale le plus bas	Blütenstand: Länge des untersten Seitenzweiges	Inflorescencia: longitud del racimo lateral más bajo		
	short	courte	kurz	corto		1
	medium	moyenne	mittel	medio		2
	long	longue	lang	largo		3
13.	Inflorescence: number of flowers	Inflorescence: nombre de fleurs	Blütenstand: Anzahl Blüten	Inflorescencia: número de flores		
	few	peu nombreux	gering	bajo	Bush Emerald	3
	medium	moyen	mittel	medio	Dwarf Delight	5
	many	nombreux	groß	alto	Red Cross	7
14.	Pedicel: color of hairs	Pédicelle: couleur des poils	Blütenstiel: Farbe der Haare	Pedicelo: color de la vellosidad		
	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indicar número de referencia)		
15.	Perianth tube: length	Tube du périanthe: longueur	Kronenröhre: Länge	Tubo del periantio: longitud		
	short	courte	kurz	corto	Pixie Paw	3
	medium	moyenne	mittel	medio	Joey Rouge	5

TG/175/2(proj.) Kangaroo Paw/Anigozanthos/Känguruhblume/Anigozanthos, 2000-02-23 -9-

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
16.	Perianth tube: width	Tube du périanthe: largeur	Kronenröhre: Breite	Tubo del periantio: anchura		
	narrow	étroite	schmal	estrecho	Velvet Harmony	3
	medium	moyenne	mittel	medio	Dwarf Delight	5
	broad	large	breit	ancho	Space Age	7
17.	Perianth tube: profile	Tube du périanthe: profil	Kronenröhre: Profil	Tubo del periantio: perfil		
(+)	flared distally	évasé à l'extrémité distale	am distalen Ende aufgebauscht	ensanchado en la extremidad distal	Early Spring	1
	broadening evenly	élargissement constant	gleichmäßig verbreitert	ensanchamiento uniforme	Bush Ranger	2
	constricted medially	étranglé au milieu	in der Mitte verengt	estrechado en el medio	Mini Red	3
	parallel	parallèle	parallel	paralelo		4
	expanded medially	élargi au milieu	in der Mitte ver- breitert	ensanchado en el medio		5
18. (*)	Perianth tube: predominant color	Tube du périanthe: couleur dominante	Kronenröhre: überwiegende Farbe	Tubo del periantio: color predominante		
	green	vert	grün	verde		1
	yellow	jaune	gelb	amarillo		2
	orange	orange	orange	naranja		3
	red	rouge	rot	rojo		4
	pink	rose	rosa	rosa		5
	purple	pourpre	purpur	púrpura		6
19.	Perianth tube: number of colors of hair	Tube du périanthe: nombre de couleurs du poil		Tubo del periantio: número de colores de la vellosidad		
	one	une	eine	uno	Bush Ochre	1
	two	deux	zwei	dos	Bush Nugget	2

TG/175/2(proj.) Kangaroo Paw/Anigozanthos/Känguruhblume/Anigozanthos, 2000-02-23 -10-

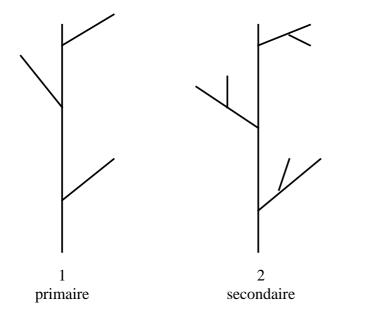
	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
20.	Perianth tube: color of tip of hairs	Tube du périanthe ; couleur de <u>l'extré</u> - <u>mité</u> des poils	Kronenröhre: Farbe der Haar <u>spitzen</u>	Tubo del periantio: color del <u>extremo</u> de la vellosidad		
	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indicar número de referencia)		
21.	Perianth tube: color of middle third of hairs	Tube du périanthe: couleur du tiers moyen des poils	Kronenröhre: Farbe des <u>Mittel</u> teils der Haare	Tubo del periantio: color del tercio medio de la vellosidad		
	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indicar número de referencia		
22.	Perianth lobe: length of longest	Lobe du périanthe: longueur du plus long	Kronenlappen: Länge des längsten	Lóbulo del periantio: longitud del más largo		
	short	court	kurz	corto		3
	medium	moyen	mittel	medio		5
	long	long	lang	largo		7
23. (*)	Perianth lobes: reflexing	Lobes du périanthe: courbure	Kronenlappen: Umbiegung	Lóbulos del periantio: curvatura		
(+)	absent or very weak	nulle ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Bush Surprise	1
	weak	faible	gering	débil	Bush Glow	3
	medium	moyenne	mittel	media		5
	strong	forte	stark	fuerte		7
	very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte	Red Cross	9

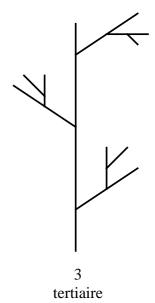
TG/175/2(proj.) Kangaroo Paw/Anigozanthos/Känguruhblume/Anigozanthos, 2000-02-23 -11-

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
24.	Flower: number of anthers at top of perianth	Fleur: nombre d'anthères en haut du périanthe	Blüte: Anzahl Antheren an der Spitze der Krone	Flor: número de anteras en el extremo del periantio		
	two	deux	zwei	dos	Fire Fly	1
	four	quatre	vier	cuatro	Pixie Paw	2
	six	six	sechs	seis	Ruby Jools	3
25.	Ovary: color of hairs	Ovaire: couleur des poils	Fruchtknoten: Farbe der Haare	Ovario: color de la vellosidad		
	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indicar número de referencia)		
26. (+)	Flower: position of stigma in relation to anthers		Blüte: Position der Narbe im Verhältnis zu den Antheren	Flor: posición del estigma en relación con las anteras		
	below	au-dessous	unterhalb	debajo	Fire Fly	1
	same level	au même niveau	auf gleicher Höhe	al mismo nivel	Pixie Paw	2
	above	au-dessus	oberhalb	encima		3
27.	Time of beginning of flowering	Époque de début de floraison	Zeitpunkt des Blühbeginns	Época de comienzo de la floración		
	early	précoce	früh	temprana		3
	medium	moyenne	mittel	media		5
	late	tardive	spät	tardía		7

VIII. Explications du tableau des caractères

Add. 11 : Inflorescence : degré de ramification





Add. 17: Tube du périanthe: profil



1 évasé à l'extrémité distale



2 élargissement constant



3 étranglé au milieu

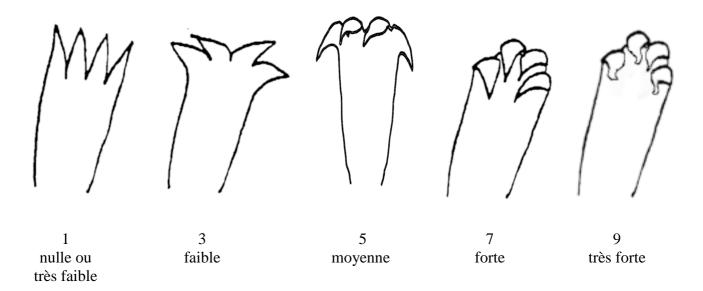


4 parallèle

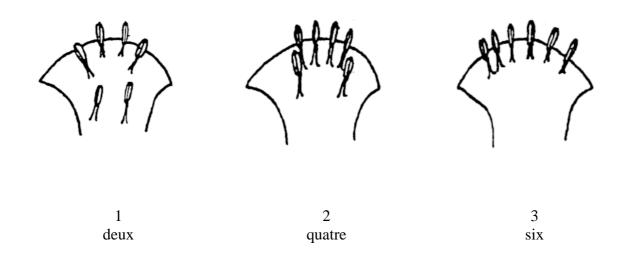


5 élargi au milieu

Add. 23: Lobes du périanthe : courbure



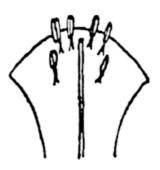
Add. 24: Fleur: nombre d'anthères en haut du périanthe



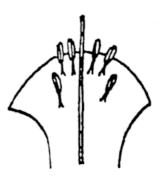
Add. 26: Fleur: position du stigmate par rapport aux anthères







2 au même niveau



3 au-dessus

TG/175/2(proj.) Anigozanthos, 2000-02-23 -15-

IX. <u>Littérature</u>

Records of the Australian Cultivar Registration Authority, Australian National Botanical Gardens, Canberra, AU.

Elliot and Jones, 1982: "Encyclopedia of Australian Plants Suitable for Cultivation," Vol 2, Lothian, Melbourne, AU.

Marchant et al, 1987: "Flora of the Perth Region," West Australian Herbarium, Department of Agriculture, AU.

X. Questionnaire technique

			Référence (réservé aux Administrations)
	à remplir en relatio	QUESTIONNAIRE TECHN on avec une demande de cert	NIQUE ificat d'obtention végétale
1.	Espèce	Anigozanthus Labill.	
		ANIGOSANTHE DE MAI	NGLES
2.	Demandeur (nom et adr	esse)	
3.	Dénomination proposée	ou référence de l'obtenteur	

TG/175/2(proj.) Anigozanthos, 2000-02-23 -17-

4.	Rens varié	reignements sur l'origine, le maintien et la reproduction ou la m été	nultiplication de la
4.1	Origi	ine	
	a)	Plante de semis (préciser les variétés parentes)	
			[]
	b)	Mutation (préciser la variété parente)	
			[]
	c)	Découverte (préciser le lieu et la date)	
			[]
	d)	Autre (à préciser)	
			[]
4.2	Méth	node de reproduction ou de multiplication	
	In vi	tro	
			[]
	Autro	e (à préciser)	
	•••••		[]
4.3	Autro	es renseignements	

5. Caractères de la variété à indiquer (le chiffre entre parenthèses renvoie au caractère correspondant dans les principes directeurs d'examen; prière de marquer d'une croix le niveau d'expression approprié).

	Caractères	Exemples	Note
5.1 (1)	Plante : hauteur (y compris les inflorescences)		
	basse	Firefly	3[]
	moyenne	Dwarf Delight	5[]
	haute	Red Cross	7[]
5.2 (10)	Inflorescence : ramification		
	absente	Bush Emerald	1[]
	présente	Red Cross	9[]
5.3 (23)	Lobes du périanthe : courbure		
	nulle ou très faible	Bush Surprise	1[]
	faible	Bush Glow	3[]
	moyenne		5[]
	forte		7[]
	très forte	Red Cross	9[]
5.4	Groupe de couleur de la fleur		
	Gr.1 vert		1[]
	Gr.2 jaune	Sunglow	2[]
	Gr.3 orange		3[]
	Gr.4 rouge	Bush Splendour	4[]
	Gr.5 rose	Pink Joey	5[]
	Gr.6 pourpre grisâtre		6[]
	Gr.7 pourpre foncé		7[]

TG/175/2(proj.) Anigozanthos, 2000-02-23 -19-

6.	6. Variétés voisines et différences par rapport à ces variétés								
Détermination de la variété voisine		Caractère par lequel la variété voisine diffère ^{o)}	Niveau d'expression pour la variété voisine	Niveau d'expression pour la variété candidate					
o)	Au cas où les niveaux d'expression des deux variétés seraient identiques, prière d'indiquer l'amplitude de la différence.								
7.	Renseignements complémentaires pouvant faciliter la détermination des caractères distinctifs de la variété								
7.1	Résistance aux parasites et aux maladies								
7.2	Conditions partic	ulières pour l'examen de	e la variété						
7.3	Autres renseignen	nents							
Une photographie représentative de la variété doit être jointe au questionnaire technique.									

TG/175/2(proj.) Anigozanthos, 2000-02-23 -20-

8.	Auto a)	Autorisation de dissémination La législation en matière de protection de l'environnement et de la santé de l'homme et de l'animal soumet-elle la variété à une autorisation préalable de dissémination?					
		Oui	[]	Non	[]		
	b)	Dans l'affirmative, cette autorisation a-t-elle été obtenue?					
		Oui	[]	Non	[]		
	Si oui, veuillez joindre une copie de l'autorisation.						

[Fin du document]